NON, IL N'EXISTE PAS UNE RÉPONSE GLOBALE AUX MIGRATIONS

« Donnez-moi vos pauvres, épuisés et las,
Vos foules entassées qui aspirent à un air plus libre,
Misérables déchets de vos rives grouillantes.
Envoyez-les-moi, ceux-là, les sans toit, ballottés par la tempête »

Emma LAZARUS, vers gravés sur le socle
de la statue de la Liberté, à NewYork

Juste trois chiffres pour se remettre les idées en place :

- La planète compte aujourd'hui 7,3 milliards d'habitants et en comptera 9,5 milliards en 2050,
- Un milliard d'humains sont aujourd'hui en mobilité, dont 220 en mobilité internationale, à comparer pour ces derniers au chiffre de 77 millions en 1975, soit un triplement en quatre décennies,
- D'ici 2050, ce pourrait être entre 200 millions et un milliard de migrants « environnementaux » qui devraient être comptabilisés.

Le problème des migrations est donc bien au cœur de notre actualité et de notre futur proche. Pour traiter de ce problème de manière rationnelle, il faut commencer par en reconnaître la complexité. Les déterminants de ces migrations sont nombreux : géopolitiques d'abord, économiques et sociaux ensuite et environnementaux enfin, ce qui crée des populations aux parcours (au sens figuré comme au sens propre) très différenciés.

Pour prendre la juste mesure de ce phénomène et donc des défis que celui-ci nous oblige à relever, il faut commencer par distinguer trois phénomènes inter-reliés : l'émigration, les migrations proprement dites et enfin l'immigration. A chacun de ces niveaux, il convient de faire la part des choses entre les fantasme (nombreux), les certitudes (rares mais en nombre croissant), les questionnements (matrice de futurs certitudes) et enfin les solutions (plus ou moins globales, plus ou moins efficaces, plus ou moins coûteuses).

Commençons par aborder le terrain de l'émigration. Au niveau des fantasmes les plus dommageables, se trouve l'idée que l'on peut résoudre définitivement le problème par des politiques de co-développement volontaristes. Outre le coût budgétaire de telles politiques et leur efficacité actuelle contestée dans de nombreux cas, c'est méconnaître la réalité de certaines migrations que de trouver là la solution miracle. Il est de nombreux flux migratoires que l'on pourra canaliser et, dans certains cas, réduire mais il n'y a pas de solution globale qui puisse s'imposer. Renonçons définitivement à de telles chimères.

Au plan des certitudes, concernant les migrations économiques, la solution passe, pour la plupart des pays, par la diversification des activités productives. Trop de pays dépendent de trop peu des matières premières, celles-ci constituant le ferment d'une économie rentière et

donc, par construction, corruptible et inefficace. Cette diversification économique, plus facile à diagnostiquer qu'à mettre en œuvre, n'est pas assez suffisamment encouragée par les organisations internationales en charge du développement.

Au plan des questionnements, figure au premier plan celui du « brain drain ». Comment trouver un juste équilibre entre, d'une part, la demande de la part des pays du Nord vieillissants de compétences venues du Sud et la recherche par les diplômés de ces dernières pays d'enrichissement de leurs parcours professionnels et, d'autre part, l'appauvrissement en qualifications des pays du Sud qui en ont le plus besoin ? La réponse à cette question est difficile à trouver mais la nécessité de celle-ci, qui ne peut qu'être protéiforme, n'en est pas moins « impérieuse ».

Quant aux solutions, nous l'avons dit, elles ne peuvent pas relever du miracle. Elles doivent impérativement être plurielles, ciblées et mises en œuvre en utilisant de manière moins simpliste qu'aujourd'hui l'arme de la conditionnalité. Laissons de côté la question climatique – peut-être la plus importante de toutes à l'avenir – qui est un sujet en soi. D'une manière générale, la solution la plus évidente passe par l'éducation. Par un effort quantitatif certes mais pas seulement. Dans la plupart des pays d'émigration, c'est par une refonte complète du système éducatif qu'il faut passer, ainsi qu'un réexamen global des mécanismes d'aide au retour. Ce qu'il y a de plus rageant c'est que les recherches académiques sur ce sujet se sont considérablement affinées au cours des dernières décennies et permettent d'identifier dans de nombreux cas des « best practices » qui ne demandent qu'à être appliquées Encore faut-il les moyens financiers et, bien plus encore, la volonté politique.

A un niveau plus ciblé, il parait essentiel de revoir de fond en comble le financement des PME et en particulier des TPE (Très Petites Entreprises) dans les pays d'émigration. Ce sont elles qui peuvent être la source de création d'emplois et donc de stabilisation des populations. Les pays d'émigration disposent généralement de systèmes bancaires sous-développés et archaïques et les financements internationaux se concentrent sur les grands projets (eux aussi nécessaires) et sont mal outillés pour traiter efficacement de ce problème. Des « passerelles financières » doivent être multipliées entre le Nord et le Sud pour permettre de retenir et de soutenir financièrement toutes les initiatives économiquement viables, ce qui peut passer, pour partie au moins, par une meilleure organisation de l'épargne des migrants déjà installés, depuis longtemps pour certains, dans un pays d'accueil.

Concernant les migrations elles-mêmes, le fantasme n° 1 tient à l'affirmation que la solution passe principalement ou exclusivement par le répressif, ce qui revient à la fermeture des frontières. Cette thèse absurde gagne malheureusement du terrain, en Europe notamment mais pas seulement. Cette politique, outre qu'elle est indigne sur le plan humain, est impossible à mener sur le plan pratique sauf à tourner définitivement le dos à la démocratie.

Ceci posé, il est au moins une certitude qui complète l'énoncé de ce fantasme : la lutte contre les dérives des migrations se doit de disposer d'un volet sécuritaire et, dans ce domaine, il faut se donner les moyens de ses ambitions. Pour ne prendre qu'un exemple, symbolique, c'est l'ensemble du dispositif Frontex qu'il convient de réformer en Europe, en renforçant, pas seulement mais notamment, les moyens de cette « police des frontières » alors même que très récemment son budget a été rogné de manière significative.

Au niveau des questions, celles-ci sont nombreuses mais une des plus centrales me semble être celle du « devoir d'ingérence ». Jusqu'où peut-on aller quant à l'intrusion dans la politique d'un pays jouant un rôle stratégique sur les voies de migrations ? Pour l'Europe, tout le monde a, bien évidemment, en tête la Lybie mais malheureusement la liste des pays concernés est bien plus longue.

Parmi les solutions – et les deux sujets sont intimement liés –, il conviendrait de repenser la coopération avec certains pays qui jouent un rôle clé dans les migrations à caractère politique. Et, dans ce domaine, pour se limiter encore à l'Europe, la Turquie, quoique l'on pense de son régime, constitue un exemple de « partenaires » avec lequel il faut envisager une politique de coopération plus poussée que celle simpliste organisée à ce jour. La piste du « deal » « Accueil de migrants vs adhésion à l'Union Européenne » a, en effet, bien peu de chance d'aller très loin…

Venons-en maintenant au problème de l'immigration. Le fantasme le plus répandu tient, en Europe au moins, à l'effet de « raz de marée » brandie par certains. Deux chiffres dans ce domaine devraient, s'ils sont martelés régulièrement et intelligemment, contribuer à calmer les esprits les plus échauffés : le taux d'immigration est en Europe deux fois moindre – excusez du peu... – qu'aux Etats-Unis et ce ne sont pas les rodomontades de Donald Trump qui parviendront à réduire à néant la capacité intégratrice démontrée de ce pays ; par ailleurs, l'Europe, du fait de son vieillissement, a besoin de 30 millions d'immigrés en plus dans les 20 prochaines années pour arriver seulement à maintenir sa population active dans l'état actuel. Même si cela peut paraître politiquement incorrect, ce « détail » n'as pas échappé à Angela Merkel dans sa courageuse – et difficile – politique d'accueil des migrants.

Si l'on en vient aux certitudes, il est clair que le cas des réfugiés politiques et celui des réfugiés économiques sont radicalement différents. Dans le premier cas, il ne s'agit que d'appliquer les traités internationaux que nous avons signés. Dans le second cas, la politique mise en œuvre se heurte à la capacité locale d'intégration de migrants et oblige donc à reposer les problèmes du « regroupement familial » et de « l'immigration sélective ». Deuxième certitude : le règlement Dublin II, qui fait du pays d'arrivée des migrants le pays responsable de la gestion de ceux-ci, doit être revu car il est totalement inadapté à la situation actuelle qui a radicalement changé par rapport à la période à laquelle ce règlement a été conçu. Sans commentaire.

Au niveau des questionnements, le plus important reste celui de l'accueil et de l'intégration, sujet trop vaste et trop complexe pour l'évoquer ici autrement qu'en en soulignant son importance et son urgence. Une seule certitude : le temps des « yakafokon » est désormais révolu.

Concernant les solutions, compte tenu de ce qui vient d'être dit sur les questionnements, une solution au moins apparait évidente : celle de la pédagogie. Sur tous ces sujets, il va falloir convaincre nos concitoyens si l'on ne veut pas basculer progressivement dans l'univers du populisme le plus radical. Pour ce faire, nos élites ont un rôle majeur à jouer s'ils veulent continuer à mériter le « titre » qui est le leur. La tâche est pourtant simple : tous les travaux un peu sérieux concluent à l'impact positif qu'a l'immigration sur une économie. Encore faut-

il l'argumenter de manière simple à comprendre et, comme le sait tout bon pédagogue, le répéter en toute occasion.

Au terme de ce trop rapide survol d'une question majeure pour l'avenir de nos démocraties, il est deux questions d'ordre quasi philosophiques qui méritent d'être évoquées :

1. Quelle est la frontière exacte entre les migrations économiques et politiques ?
2. Quel est le bon équilibre à trouver aux trois niveaux que nous avons distingués entre le préventif et le répressif ?